



CASWE-ACFTS

CANADIAN ASSOCIATION FOR SOCIAL WORK EDUCATION
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

(English follows)

le 31 mars 2020

Covid-19 et la formation pratique (Communication 3)

Chers membres de CASWE-ACFTS,

Compte tenu des avis de la santé publique en cours concernant la Covid-19 et du contexte extraordinaire dans lequel se trouvent les écoles de travail social au Canada, le conseil d'administration fournit d'autres recommandations pour guider les écoles de travail social et la formation pratique qui y est offerte.

Le conseil d'administration a précédemment approuvé les recommandations visant à ce que tous les stages de la formation pratique soient suspendus et/ou déplacés vers des plans d'apprentissage à distance (PAD) à compter du 20 mars 2020, jusqu'à nouvel ordre. Suite à ces recommandations, le conseil d'administration a recommandé que :

1. Les étudiants(es) qui ont effectué 75 % des heures de stage requises à un niveau satisfaisant soient évalués comme ayant satisfait aux exigences de la formation pratique;
2. Pour les étudiants(es) qui ont effectué entre 60 % et 74 % des heures de stage requises à un niveau satisfaisant : un plan d'apprentissage à distance (PAD) devra être élaboré, mis en œuvre et soumis pour révision et approbation par leur Coordonnateur(trice), Directeur(trice), Responsable ou toute autre personne déterminée par le programme, afin d'être évalué

comme satisfaisant aux exigences de la formation pratique;

3. Les étudiants(es) qui ont effectué moins de 60 % des heures de stage requises seront évalués comme n'ayant pas rempli les exigences de la formation pratique. Leurs heures de stage seront reconnues et seront avancées lors d'un futur stage, une fois que la suspension est levée.

Dans ce contexte en évolution rapide, le Conseil comprend que les écoles de travail social de CASWE-ACFTS reflètent des programmes avec des caractères uniques et ayant de multiples approches en matière d'enseignement du travail social, avec une gamme de ressources disponibles. Par conséquent, le Conseil d'administration reconnaît que les programmes de travail social ont un pouvoir discrétionnaire dans la mise en œuvre des plans d'apprentissage à distance en fonction des capacités des écoles. Les stages à distance peuvent inclure des activités d'apprentissage telles que : des applications pratique de la justice sociale, de l'équité, du développement des connaissances relationnelles, reliées à l'environnement, aux questions de réparation et de réconciliation; l'analyse organisationnelle; l'intervention, études de cas, simulations, évaluation, affectations, formation, présentations, travail de groupe, supervision, autoréflexion, apprentissage en ligne à l'aide de médias numériques et élaboration de politiques (en plus d'autres qui ne figurent pas dans la liste). La discrétion peut également être appliquée à l'option de restructuration des heures de stage par rapport au programme de travail social, par exemple en diminuant les heures de stage requises au cours d'une année du programme et en les augmentant au cours de la deuxième année. Les écoles doivent veiller à ce qu'une supervision adéquate et appropriée soit mise en place pour toutes les activités d'apprentissage et les écoles doivent s'assurer que leurs programmes garantissent que les élèves atteignent les objectifs d'apprentissage des normes de CASWE-ACFTS. Si les plans d'apprentissage à distance ne sont pas réalistes pour certains programmes, le Conseil avise de suspendre les stages jusqu'à ce que les conditions nécessaires pour la formation pratique soient atteintes.

Le Conseil a approuvé que ces recommandations/directives inclussent celles qui ont été diffusées le 18 et 19 mars et qu'elles soient en vigueur pour la prochaine année c'est-à-dire jusqu'en avril 2021. À ce moment-là, le Conseil examinera ces lignes directrices et fera d'autres recommandations. Dans le cadre du processus d'agrément, les Commissaires d'agrément traiteront la mise en œuvre de ces recommandations avec souplesse.

Ces directives font suite à la pandémie de la Covid-19 et tiennent compte des décisions des agences de santé publique et des politiques et protocoles des universités. Les recommandations sont basées sur les décisions d'un groupe de travail composé de représentants(es) des Doyens(nes) et Directeurs(trices) (Judy MacDonald, Daniel Côté et Jackie Sieppert), de la Commission d'agrément (Louise Carignan et Patricia MacKenzie), du Conseil d'administration (Vina Sandher,

Patricia MacKenzie et Stéphane Grenier), du Comité des stages (Vina Sandher, Holly Bradley et Cyndi Hall) et du personnel (Alexandra Wright et Marie-Christine Bois).

Le Conseil d'administration est reconnaissant des relations à long terme que les écoles de travail social de CASWE-ACFTS ont développées avec les organismes gouvernementaux et communautaires à travers le Canada et dans le monde. Ces partenariats reflètent l'engagement des Doyens(nes) et des Directeurs(trices), des Professeurs(es) et des membres des équipes de formation pratique envers le développement et le maintien d'une formation en travail social de qualité. Le Conseil d'administration apprécie cet engagement et est reconnaissant des efforts déployés par les écoles pour gérer une situation extrêmement difficile.

Si vous avez des questions relatives à ce qui précède, veuillez envoyer un courriel à Stéphane Grenier, stephane.grenier@ugat.ca, président de CASWE-ACFTS ou à la directrice générale, Alexandra Wright, à awright@caswe-acfts.ca.



March 31, 2020

Covid-19 and Field Education Placements (Communication 3)

Dear CASWE-ACFTS members,

Given the ongoing Public Health advisories regarding Covid-19 and the extraordinary context that social work schools across Canada are finding themselves, the Board of Directors is providing further recommendations to provide guidance to CASWE-ACFTS schools of social work and field placements.

The Board of Directors previously approved the recommendations that all field education placements be suspended and/or moved to Remote Learning Plans (RLP) effective March 20, 2020, until further notice. Further to those recommendations, the Board recommended that:

1. Students who have completed 75% of the required placement hours to a satisfactory level will be evaluated as having met the field placement requirements;
2. For students who have completed between 60% and 74% of required placement hours to a satisfactory level, a Remote Learning Plan (RLP) must

be developed, implemented, and submitted for review and approval by the Field Education Coordinator, Manager or Director or any other such person as determined by the program, in order to be evaluated as meeting the field placement requirements;

3. Students who have completed less than 60% of the required placement hours will be evaluated as not having completed the field placement requirements. Their placement hours will be recognized and brought forward to a future field placement, once the suspension is lifted.

In this rapidly changing context, the Board understands that CASWE-ACFTS schools of social work reflect program uniqueness and multiple approaches to social work education with a range of available resources. Consequently, the Board of Directors recognizes that social work programs have discretion in the implementation of remote learning plans based on the school's capacities. Remote field placements can include learning activities such as: field applications to social justice, equity, relational knowledge development, environment, reparation and reconciliation issues; organizational analysis; intervention, case studies, simulations, evaluation, assignments, training, presentations, groupwork, supervision, self-reflection, online learning using digital media and policy development (in addition to others not listed). Discretion can also be applied to the option of re-structuring field placement hours over the social work program, for example decreasing field placement hours required in one year of the program and increasing them in the second year. Schools must ensure that adequate and appropriate supervision is in place for all learning activities and that their programs ensure students meet the learning objectives of the CASWE-ACFTS standards. Should remote learning plans be unrealistic for some programs, the Board advises the suspension of field placements until such time that the necessary conditions for field education are met.

The Board has approved that these recommendations/guidelines include those circulated on March 18th and 19th and that they be in effect for one year, until April 2021. At that time the Board will review these guidelines and make further recommendations. In the accreditation process the Commissioners of Accreditation will deal with the implementation of these recommendations with flexibility.

These guidelines are in response to the Covid-19 pandemic and are mindful of Public Health Agencies' decisions and cognizant of Universities' policies and protocols. The recommendations are based on the outcomes of a working group comprised of representatives from the Deans and Directors (Judy MacDonald, Daniel Côté & Jackie Sieppert), the Commission on Accreditation (Louise Carignan & Patricia MacKenzie), the Board of Directors (Vina Sandher, Patricia MacKenzie & Stéphane Grenier), the Field Education Committee (Holly Bradley, Cyndi Hall & Vina Sandher) and staff (Alexandra Wright & Marie-Christine Bois).

The Board of Directors is grateful for the long-term relationships that CASWE-ACFTS schools of social work have developed with government and community organizations across Canada and globally. These partnerships reflect a commitment from Deans and Directors, Faculty, and Field Educators to the development and maintenance of quality social work education. The Board values this commitment and is grateful for schools' efforts to manage an extremely challenging situation.

If you have any questions related to the above, please email Stéphane Grenier, stephane.grenier@uqat.ca, President of CASWE-ACFTS or the Executive Director, Alexandra Wright at awright@caswe-acfts.ca.

Vous recevez ce courriel parce que vous êtes membre de CASWE-ACFTS. Si vous souhaitez vous désabonner de toutes les mises à jour de CASWE-ACFTS, cliquez sur le lien au bas de ce message.

You are receiving this email because you are a member of CASWE-ACFTS. If you wish to unsubscribe from all CASWE-ACFTS updates, press the link at the bottom of this message.



SITE WEB